

Les engagements du Département du Loiret



1 interlocuteur unique



2 jours pour orienter
(par téléphone ou par mail).
Le développeur vous expliquera
la procédure à suivre et vous
orientera vers le partenaire
compétent.



3 semaines pour
organiser la mission
(méthode, calendrier,
budget).



Un outil de suivi d'affaires collaboratif et partagé est mis au point pour que tous les acteurs puissent avoir connaissance des projets et des demandes.

Un réseau de partenaires pour répondre à vos questions



Agence de Développement et
de Réservation Touristiques du Loiret
> Président : Frédéric Néraud
> info@tourismeloiret.com



EPFLI Foncier Cœur de France
> epfli@fonciercoeurdefrance.fr



Agence Départementale d'Information
sur le Logement du Loiret et d'Eure-et-Loir
> Président : Hugues Saury
> adil.eie@adil45-28.org



Conseil d'architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement
> Président : Philippe Vacher
> contact@caue45.fr



Centre de gestion de la fonction
publique territoriale du Loiret
> Présidente : Florence Galzin
> dg45@cdg45.fr



SDIS
> Président : Marc Gaudet
> www.sdis45.com



Association des Maires et des Présidents
d'intercommunalités du Loiret
> Présidente : Pauline Martin
> am.loiret@aml45asso.fr



L'OFFRE DE SERVICES

du Département du Loiret
et de ses partenaires

- AUTONOMIE ET INSERTION
- FONCIER ET AMÉNAGEMENT
- HABITAT
- VOIRIE ET RÉSEAUX
- EAU ET ASSAINISSEMENT
- PATRIMOINE BÂTI, CULTUREL ET NATUREL
- NUMÉRIQUE
- TOURISME



Cap Loiret, un bouquet de services audacieux

« Le Département, acteur essentiel de l'aménagement du territoire, vous accompagne avec détermination pour votre développement, dans une démarche de solidarité territoriale. Mettre à votre service nos nombreuses compétences, savoir-faire et outils était donc une évidence pour le Loiret.

Le Département du Loiret travaille également avec un réseau de partenaires que sont l'AML, l'ADRTL, l'ADIL - Espace Info Energie du Loiret et d'Eure-et-Loir, le CAUE, l'EPFLI Foncier Cœur de France, le SDIS et le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret.

Contraintes financières, réglementations complexes, manque d'expertise... Cap Loiret répond à la question de l'efficacité de l'action publique et vous appuie dans le contexte de mutations profondes et durables que les collectivités traversent. Je souhaite que nous construisions ensemble le territoire de demain et que vous puissiez mettre en œuvre vos projets au service des usagers. En favorisant une synergie entre les partenaires et en donnant une lisibilité au bouquet de services proposé aux collectivités locales dans notre département, Cap Loiret répond à une ambition commune : unir nos forces pour plus d'efficacité ! »

Marc Gaudet
Président du Département du Loiret

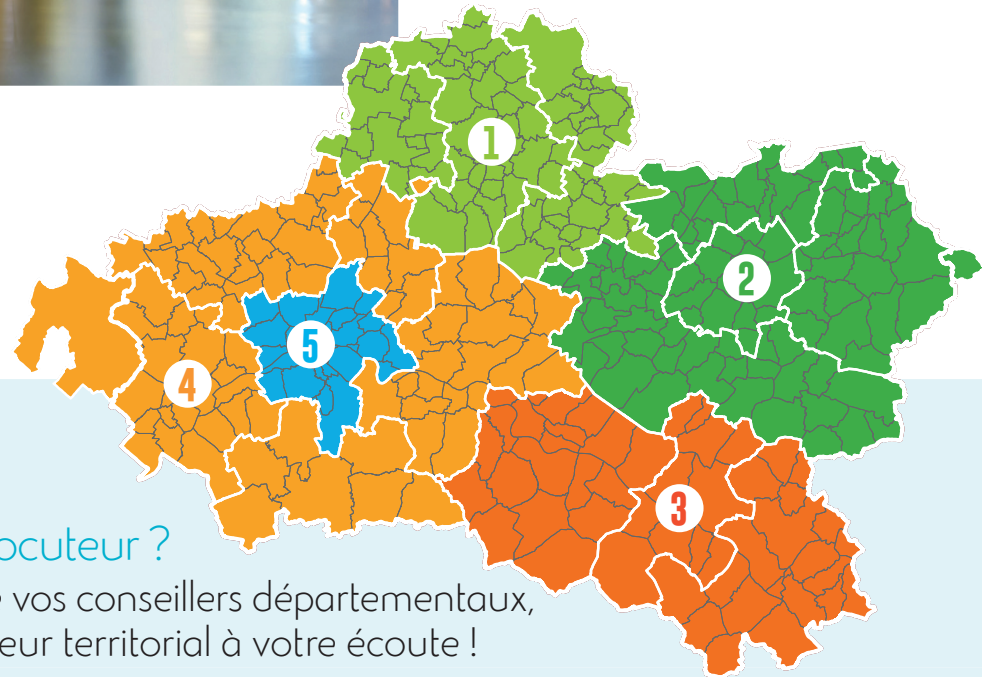


Pourquoi demander un accompagnement du Département du Loiret



Vous avez un projet structurant et complexe à mener, des ressources humaines et/ou financières jugées insuffisantes, un besoin d'expertise ou d'accompagnement sur un sujet précis ?

Le Département du Loiret est à votre écoute pour vous conseiller, vous apporter des compétences et des outils nécessaires à la réussite de vos projets dans les domaines tels que l'autonomie et l'insertion, le foncier et l'aménagement, l'habitat, la voirie et les réseaux, l'eau et l'assainissement, le patrimoine bâti, le culturel et le naturel, le numérique et le tourisme.



Votre interlocuteur ?

Aux côtés de vos conseillers départementaux, un développeur territorial à votre écoute !



1 Guillaume Bartoli
06 07 53 10 92
pithiverais@loiret.fr



2 Juliette Goregues
06 07 73 32 83
montargois@loiret.fr



3 Antoine Richomme
06 70 95 38 84
giennois@loiret.fr



4 Réginald Depussay
06 70 94 70 12
couronne-orleanaise@loiret.fr



5 Charlotte Durand
07 89 95 88 82
secteur-metropole@loiret.fr